



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



Compte rendu de l'Assemblée générale extraordinaire

Mardi 18 avril 2017 – Issy-les-Moulineaux

Clubs et compagnies présents ou représentés : Antony (8 voix), Asnières-sur-Seine (6 voix), Bois-Colombes (7 voix), Châtenay-Malabry (6 voix), Châtillon (6 voix), Chaville (9 voix), Clichy-la-Garenne (3 voix), Colombes (7 voix), Gennevilliers (7 voix), Issy-les-Moulineaux (11 voix), Le-Plessis-Robinson (7 voix), Rueil-Malmaison (10 voix), Sceaux/Fontenay-aux-Roses (7 voix), Suresnes (8 voix), Ville-d'Avray (7 voix), Villeneuve-la-Garenne (3 voix).

Clubs excusés : Boulogne-Billancourt (6 voix), Saint-Cloud (5 voix).

Clubs et compagnies absents ou non représentés : Bagneux (5 voix), Garches (1 voix), Nanterre (0 voix), Sèvres (5 voix).

Membres du comité présents : Daniel Ducos, Pierre Gruet, Claudine Guilpain, Claudine Lemaire, Violette Saubion, Odile Villette.

Membres du comité excusés : Claude Meurine, Dominique Saubion.

* * * * *

La séance est ouverte à 19h25. L'Assemblée générale peut valablement délibérer, les représentants des clubs étant porteurs de 112 voix sur 134 (quorum de 67 voix requis pour les élections de personnes).

Pierre Gruet souhaite la bienvenue aux représentants des clubs et compagnies. Il remercie l'Arc club sportif d'Issy-les-Moulineaux pour l'accueil de l'Assemblée générale. Il rappelle l'ordre du jour de l'assemblée générale.

I : Élection des membres du Comité directeur du CD92 pour 2017—2021

Sept candidatures ont été reçues. Il est décidé de procéder à l'élection des administrateurs. Les candidats se présentent. Jocelyne Mabit et Éric Varon sont désignés scrutateurs.

L'élection a lieu : 112 bulletins sont non nuls, et les voix obtenues sont les suivantes :

- Marie-Line Barrault : 112 voix
- Christian Delobelle : 112 voix
- Jean-Claude Dufour : 112 voix
- Dany Lebeuf : 112 voix
- Edwige Meurine : 112 voix
- Jean-François Tassin : 112 voix



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



- Odile Villette : 112 voix

L'Assemblée générale félicite les sept élus, qui deviennent administrateurs du CD92.

Une discussion s'engage à propos de l'exigence statutaire d'un minimum de huit membres au Comité directeur. L'Assemblée générale décide à l'unanimité de confier aux sept élus toutes les prérogatives prévues dans les statuts. Le nouveau Comité directeur fera en sorte de s'adjoindre d'autres membres si possible, et de faire procéder à leur élection dès la prochaine Assemblée générale.

II : Désignation de deux vérificateurs aux comptes

L'Assemblée générale désigne Christophe Delcroix et Éric Devienne comme vérificateurs aux comptes pour l'exercice courant.

III : Questions diverses

- Un appel à candidature pour le championnat départemental de tir en salle jeunes et sans viseur 2018 est lancé. Il est proposé que les jeunes en arc sans viseur puissent tirer le dimanche (avec les autres jeunes) lors de ce championnat.
- DD92 et Challenge 92 par équipes mixtes de clubs 2017 : à ce jour, une seule équipe a été reçue. Les clubs et compagnies sont invités à faire parvenir leurs inscriptions à la Commission sportive.
- Antoine Quiquere, président des Archers Gennevillois, présente le projet de terrain extérieur, avec salle de réunion et espace de stockage, qui est en train de prendre corps sur la commune de Gennevilliers. Il fait état des possibles synergies autour du terrain, pouvant éventuellement impliquer le CD92.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05.

* * * * *

La secrétaire, Claudine Lemaire

Le président, Pierre Gruet